



Communication du Président du CDOS du Finistère

Septembre 2025

Toutes les fondations de l'héritage des JOP sont ébranlées par un Etat en retrait. C'est un affront à tous ceux qui ont cru en l'héritage des Jeux. Teddy Riner dit « ce n'est pas seulement une économie, c'est un sabotage du vivre-ensemble ». C'est un abandon de la jeunesse, de la santé publique, de l'inclusion et de la cohésion sociale. C'est le deuxième budget de l'Etat qui se fait le plus ratiboiser et c'est juste une catastrophe ! Alors que nous sommes le plus petit budget de l'Etat (0,12%). Cette prévision d'une baisse de 17,6% du budget Sport implique la fragilisation des associations sportives, le recul de la pratique sportive des jeunes privés du Pass sport, arrêt de la construction de gymnases et de piscines, non renouvellement ou licenciement d'emplois d'éducateurs sportifs. Le sport au-delà du loisir est un levier stratégique d'investissement, de cohésion sociale et d'influence internationale. **Les études le prouvent : 1€ investi, c'est 13€ économisés par la collectivité.** Ce sont des dépenses en moins en matière de santé, de la prévention de la délinquance, et d'inclusion sociale. Cela a un impact social, lutte contre la sédentarité et donc moindres dépenses de santé, lutte contre le décrochage scolaire lutte pour la mixité, lutte contre les violences sexuelles. Un rappel : l'inactivité physique et la sédentarité coutent environ 160 Mds€ à notre pays. Nous sommes bien conscients qu'il est urgent de faire des économies mais nous ne pouvons pas laisser le monde du sport être une telle variable d'ajustement. Nous déplorons la non reconduction de nombreux postes de service civique qui concourent également à la détérioration de la politique sportive du pays.

Très mauvais signal avec la suppression du dispositif Pass sport pour les 6 – 13 ans. Il est à noter que la France se classe 42^{ème} sur 45 sur le taux d'enfants de 11 à 13 ans respectant les 60mn d'activité physique/jour préconisés par l'OMS. Par ailleurs, cette décision de coupe n'a été précédée d'aucune évaluation ni de concertation avec le CNOSF. Rappelons que c'est dès l'enfance que se prennent le goût et l'habitude de la pratique et que cette catégorie des 6-13 ans est un âge stratégique surtout un moment où l'obésité infantile progresse et que la santé mentale de nos enfants décline. Pour la FF de Gymnastique, c'est la quasi-totalité des 75000 bénéficiaires du Pass sport qui a moins de 14 ans. Pour la FF de Basketball, ce sont les ¾ des 127 000 bénéficiaires qui sont exclus.

A Brest, à la rentrée sportive, près de 20% des 36 000 licenciés ne pourront plus faire la demande du Pass sport ce qui pénalise l'effort collectif des 220 associations sportives mobilisées chaque jour.

En Finistère, le sport amateur (chiffres de 2021) avant le JOP de Paris et année Covid : ce sont 3300 contrats de travail et 327 services civiques, 54% des CDI en temps plein, 1 723,32ETP (enquête CDOS 29 et UBO).

L'enquête menée par Coalta Formation suite à un sondage IFOP auprès de 4646 personnes, complété par 20 000 témoignages de bénévoles dans le cadre du Baromètre d'Opinion de Recherches et Solidarités en 2025 donne 39% de déceptions à cause du manque de moyens matériels et/ou financiers pour mener les actions.

La diminution du montant de la convention triennale 2023-2025 pour le CNOSF, il est vrai compensé par les bénéfices des JOP. Depuis la clôture des JOP de Paris, un enchaînement de coupes drastiques : -24% du sport dans la loi de finances 2025, plus de 200 millions d'euros d'annulation ou gel de crédits depuis puis bien-sûr la baisse inédite des crédits du ministère des Sports.

Le budget des sports 2025 avait chuté à 593M€ + 240M€ de taxes affectées soit 833M€.

Il conviendrait d'étendre la taxe Buffet pour refinancer le sport en France qui rappelons le, celui-ci a augmenté de près de 4% le nombre de licenciés

Des rumeurs prédisent la suppression de l'ANS, il ne serait pas incongru que les enveloppes soient traitées en région. On entend très souvent qu'il faut solliciter le privé (le partenariat et le mécénat) mais cela ne fonctionne pas. Exemple, la part du privé qui était prévu d'un tiers à la conférence des financeurs. Par contre les collectivités investissent chaque année + de 12,5 milliards d'euros pour le développement du sport (étude de l'Observatoire BPCE 2022).

Nous souhaitons que le budget soit à minima rétabli dans le PLF 2026 au niveau voté pour 2025 (près de 600M€).

Le financement public, pourtant vital, se dérobe. Les secteurs humanitaire, social et sanitaire sont les plus frappées, suivi du sport et de la culture. Quelques chiffres sur la situation du secteur associatif :

- 22% des associations non employeuses vont jusqu'à annuler certaines de leurs actions ;
- Près de 15% des associations augmentent la participation financière de leurs usagers, alors que le modèle associatif vise à rester accessible à tous, y compris aux publics non solvables ;
- 18% ne remplacent pas les départs de salariés ;
- 16% annulent ou retardent leurs recrutements ;

- 8% mettent en place un plan de sauvegarde de l'emploi ou procèdent à des licenciements économiques ;
- 7% ne remplacent pas les départs temporaires.

Le secteur associatif représente 1,8 millions de salariés, le sport 448.000 emplois, soit 2,2 % des effectifs salariés en France. La cohérence de nos territoires et de notre pays passe **aussi** par le soutien au monde associatif.

Il convient de ne pas oublier que sans bénévoles, il n'y a pas de sport pour toutes et tous et que ceux-ci ont besoin de soutien et de valorisation. Si ces personnes sont découragées et arrêtent leurs actions par manque de moyens, que va-t-il se passer dans les cités ?

Que penser de la déclaration ?

- de la ministre madame Barsacq en date du 13 juillet 2025, je cite « le Sport joue un rôle essentiel à la résilience, à la santé, à la cohésion, et à l'avenir de notre pays, et le mouvement sportif en constitue l'armature indispensable au plus près de nos concitoyens. Dans ce contexte, je vous assure de ma détermination totale à soutenir le sport... »
- du président Emmanuel Macron a donné raison aux athlètes olympiques et paralympiques qui ont signé la tribune, estimant dans l'Equipe que l'Etat devait tenir ses engagements après les JOP ?

En conclusion, la baisse du budget des sports est un non-sens et un mauvais calcul. La diminution du budget du ministère des sports de 17,6% envisagée par le gouvernement est incompréhensible, à plusieurs titres :

- Incompréhensible au moment où nous célébrons le premier anniversaire des JOP de Paris, au cours desquels la nation tout entière a pu se rendre compte à quel point le sport pouvait rassembler les gens et transformer la société en la rendant plus unie, plus solidaire et plus fraternelle ;
- Incompréhensible alors que le sport, plus que jamais, représente un levier puissant pour l'éducation, la cohésion sociale, l'intégration, l'inclusion et la lutte contre les inégalités ;
- Incompréhensible alors que le sport transmet à nos enfants des valeurs essentielles qui les guideront tout au long de leur vie : le goût de l'effort, le respect de l'autre, le dépassement de soi, l'humilité ;
- Incompréhensible alors que la pratique du sport constitue un enjeu majeur de santé publique ;
- Incompréhensible alors qu'un euro investi dans le sport génère une économie de 13 euros pour la collectivité ;
- Incompréhensible alors que des milliers d'associations sportives vont se retrouver en difficultés et voir leurs emplois fragilisés.

Voilà pourquoi cette baisse drastique du budget des sports, déjà l'un des plus petits budgets de l'État, est tout à la fois un non-sens et un mauvais calcul.

Mesdames et messieurs les dirigeant(e)s de ce pays, ressaisissez-vous ! Cessez de considérer le sport comme une variable d'ajustement budgétaire, et appréhendez-le tel qu'il

est : une source de bien-être physique et mental, un vecteur de lien social et d'intégration, un investissement plutôt qu'un coût, ayant un impact positif sur notre société et les individus qui la composent. Ne reculez pas !

Le président du CDOS 29

Joël RENAULT

Références : CNOSE, CPSF, ANDES, Institut ISBL, Université de Bretagne Occidentale, COALTA, Internet...